

Le droit du sol contesté

Les candidats à l'investiture de la droite républicaine sont tous deux favorables à mettre un terme plus ou moins affirmé au droit du sol pour acquérir la nationalité française ; l'un veut le supprimer, l'autre veut le réserver à quelques cas ... Et ils sont républicains tous les deux, à ce qu'ils disent ! Si la nationalité n'est plus liée au droit du sol, que signifie être républicain ?

La République française est universelle ; non qu'elle prétende être destinée à établir sa domination sur le monde entier comme au bon vieux temps du colonialisme, mais parce qu'elle porte les valeurs dans lesquelles tout homme de la Terre peut se reconnaître. En établissant la souveraineté du peuple, c'est-à-dire de l'ensemble des citoyens, en mettant à bas la théocratie qui caractérisait la monarchie absolue de la France, les Constituants de 1789 auront définitivement aboli ce qui allait avec : le droit du sang. Ce droit foncièrement inégalitaire assignait à chacun sa place dans la société : nobles parce que fils de nobles et membres du Tiers-Etat parce que nés de non-nobles. Comment se prétendre républicain quand on nie complètement, ou plus ou moins, cette vérité première de la Révolution que le sang ne peut en aucun cas vous donner l'honneur d'être citoyen ? Etre citoyen, c'est d'être né de France, du sol de France et d'adhérer à la terre qui constitue la France avec ses principes et ses valeurs nées des principes. Ce n'est pas se réclamer d'un sang inégalitaire, comme si le sang qui coule dans les veines de l'humanité était différent d'un être à l'autre !

Il est évident que le bât blesse sur la question de l'immigration : un enfant d'immigrés qui naît sur le sol français ne serait pas automatiquement reconnu comme Français. Pourquoi ? Parce que c'est un futur délinquant, un futur gangster, un futur terroriste, un futur a-social ? C'est avoir peu de foi dans les institutions républicaines qui présideront à son d'éducation ... Parce que ses parents ne valent déjà pas tripette ? A quoi servent alors les institutions françaises et républicaines si, d'emblée, elles sont disqualifiées pour apporter remède à la chose ? Le droit du sang est vicié de toute façon !

La République reconnaît à chacun la **liberté** d'être ce qu'il choisit d'être dans le respect de la liberté des autres. Elle reconnaît à chacun l'**égalité** des droits, par exemple le droit d'être de la nationalité du sol sur lequel on naît – il faut noter, et souligner, qu'un droit n'est pas une « chance » qui, elle, elle est aléatoire ... Et la **fraternité** ? Nous sommes frères puisque l'humanité est notre mère à tous, sans exception, et nous sommes frères dans la République qui nous accueille tous, sans exception non plus, parce que nous vivons sur son sol et que nous y sommes nés.

La devise de la République n'est pas à géométrie variable, et se prétendre républicain en la bafouant est une imposture.

Capitalismus delendus est.